

COMPTE-RENDU de la CAPD MOUVEMENT du lundi 29 mai 2017

Une CAPD assez courte (2h30) car un gros travail avait été fait en amont entre l'administration et les élus du personnel...

Le mouvement en quelques chiffres :

- 772 collègues ont participé à cette 1^{ère} phase (755 en 2016)
- 278 collègues ont obtenu une nouvelle affectation (36%)
- 238 restent sur leur poste (31%)
- 256 collègues sont sans affectation à l'issue de cette 1^{ère} phase.
- Le SE-UNSA et les élus des personnels avaient obtenu cette année la possibilité pour un collègue nommé à titre définitif de laisser son poste. 14 enseignants ont utilisé cette procédure et 12 ont ainsi obtenu un nouveau poste. C'est donc un point très positif que nous avons rappelé à l'IA. Nous avons demandé que ceci soit reconduit l'année prochaine.
- L'administration a géré 11297 vœux quand on additionne tous les vœux des 772 participants. Le SE-UNSA a souligné le travail réalisé par les personnels de la Division du 1^{er} degré et a remercié les services pour leur disponibilité et les échanges fructueux avec les représentants du personnel. Ce long travail a permis un mouvement le plus juste et le plus équitable possible. Des erreurs ont ainsi pu être modifiées
- Nous avons aussi remercié l'IA car nous avons fait de nombreuses demandes de modification sur le mouvement dans l'intérêt des collègues. L'IA a massivement accepté nos demandes, il était important de le souligner.

Attention, les collègues sans affectation ont reçu une fiche navette. Ils ont jusqu'au 8 juin pour la remplir. Il y aura des appels à candidature pour certains postes restés vacants...

Les autres questions abordées :

- Le SE-Unsa a demandé à retravailler de nouveau la circulaire du mouvement 2018 afin d'y inscrire de nouvelles modifications pour améliorer encore le mouvement : les mesures concernant les collègues en attente de résultat (CAFIPEMF par exemple)....
- Poste ULIS-collège option D au Collège Louise de Savoie de Chambéry : 4 collègues ont postulé. Lors de l'entretien 3 collègues ont obtenu un avis favorable et un seul un avis très favorable (une collègue du second degré titulaire du 2CA-SH et obtient donc le poste). Le SE-UNSA était favorable à l'ouverture de l'ULIS collège aux enseignants du 2nd degré mais nous avons

Section de Savoie

dénoncé le fait que ce poste soit devenu un poste à profil alors qu'il n'était pas étiqueté comme tel. Depuis le début, nous avons demandé à élaborer un barème commun 1^{er} et 2nd, ce qui serait bien plus juste que les avis donnés...encore un fois, nous touchons la limite des postes à profil. L'IA n'a pas voulu bouger mais a reconnu qu'il faudrait travailler sur ce sujet pour l'année prochaine...

- Groupe de travail temps partiel : Suite au mouvement un nouveau groupe de travail se réunira pour réétudier les situations à revoir suite au mouvement. Pour les collègues qui ont un temps partiel sur un support incompatible, les organisations syndicales ont demandé à ce que les collègues concernés puissent remplir une fiche navette afin d'être réaffectés sur un support compatible. Refus de l'administration : l'administration les réaffectera sur un poste compatible, le plus proche possible du poste obtenu.
- Concernant les stages de formation continue qui devraient avoir lieu en juin : les dates ne sont pas encore fixées....
- La formation CAPPEI : le SE-Unsa est intervenu pour avoir des informations sur l'organisation de la formation CAPPEI pour l'année prochaine...pas d'éléments de réponse...il n'y avait pas l'IEN ASH
- LSU : le SE-Unsa est intervenu pour savoir où en était le LSU...pour le moment pas de transmission numérique aux familles...
- Rythmes scolaires : le SE-Unsa est intervenu pour demander des explications par rapport au mail envoyé dans les écoles par l'IENA sur les rythmes scolaires...Le mail envoyé par l'IA-DASEN adjointe avait pour but de mettre en garde les directeurs sur d'éventuelles prises de positions lors de réunions organisées par leur mairie et pour les protéger. Pour le moment, aucun texte n'est paru pour connaître les orientations du ministère à ce sujet. L'IENA confirme qu'il n'était pas du tout question dans ce mail de dire aux collègues directeurs de ne pas assister aux réunions habituelles avec la mairie ou comités de pilotage. Le SE-Unsa et les élus sont aussi intervenus pour rappeler que les enseignants n'étaient pas tenus au droit de réserve...
- Procédure de maintien : Le SE-Unsa est longuement intervenu pour regretter que l'avis du conseil des maîtres soit lié à celui de l'IEN. L'administration précise que le maintien ne doit être qu'un cas exceptionnel et donc à la marge et regrette le nombre trop important... La réponse doit d'abord être

Section de Savoie

pédagogique et l'IEANA souhaite entamer une réflexion autour de ceci avec peut-être un temps de formation qui serait dans le plan de formation (animation pédagogique de 3h).

- INEAT-EXEAT : l'Administration fera le point de la situation le 15 juin. Aucune réponse avant cette date...
- Carte scolaire et scolarisation des TPS sur les Hauts de Chambéry : Les élus du personnel du SE-Unsa ont fait remonter leur inquiétude quant à la possibilité d'inscription effective des 2 ans dans les écoles en REP+. M. l'IEAN de Chambéry 4 nous a informés qu'une commission réunissant la mairie, la CAF, la PMI et l'Education Nationale se tiendrait le 7 juin afin d'étudier les meilleures conditions d'accueil des TPS et d'identifier les enfants qui en auraient le plus besoin.
- Les élus du personnel aimeraient connaître l'avenir des postes PDMQDC et savoir comment les CP à 12 pourront être mis en place sur le REP+. L'Administration est en train de recenser les locaux pour une éventuelle redistribution. L'IA-Dasen souhaite éviter de « toucher » les PDMQDC car il a conscience de leur importance dans les écoles. Donc il va regarder comment faire pour redéployer des moyens sans toucher au PDMQDC (sauf si le Ministère l'oblige à faire le contraire)
- Passage à la hors classe : Le nombre de collègues qui vont passer à la hors classe au 01/09/2017 (CAPD du 22 juin) est connu, les services vont nous le transmettre...
- Classe exceptionnelle : Les collègues concernés par le passage à la classe exceptionnelle au 01/09/2017 devront faire acte de candidature. Aucune info pour l'instant sur la procédure à venir...
- Droit d'option des psychologues scolaires : une petite dizaine de collègues souhaitent utiliser le droit d'option et ont jusqu'au 31 mai pour se prononcer.
- Emplois aidés : CUI notification de 430 postes. Il y aura 28 supports d'AESH supplémentaires à la rentrée, ce qui correspond à une cinquantaine de contrats.
- Projet Elysée 2020 : M. Barroso précise que c'est un programme national concernant les écoles maternelles qui « alimentent » des écoles élémentaires

Section de Savoie

(puis collèges et lycées) où l'allemand est enseigné. Un poste sera implanté à la maternelle Waldeck Rousseau à Chambéry.